



Le Parc du Château

Sommaire

Château et dépendances en 1760 / 1770	2
La ferme du château : une vraie entreprise	2
Le parc du château en 1834	3
Le colombier	3
Les bâtiments annexes	3
Les écuries de polo	4
Le projet de Bosquet	4

Vivons au vert pour vivre heureux !

Même s'ils sont immobiliers et discrets, les arbres jouent un rôle actif dans la protection de notre environnement. Pour cette raison, la commune du Boullay-Thierry souhaite absolument préserver ce capital vert et faire en sorte que les habitants s'en approprient. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un parrainage des tilleuls de la grande allée qui fait face à la grille principale d'accès au château.

Un ensemble d'exception ... démembré au XX^e siècle ...



Le Château vu du Parc (carte postale / début du XX^e siècle)

Lorsqu'il acheta les terres du Boullay-Thierry en 1617, Jacques Favier (1556-1622) les aménagea de telle sorte qu'il puisse disposer d'un château et d'un très vaste parc, le tout complété par une ferme dotée de son pigeonnier. Même si le bâtiment connu q u e l q u e s transformations mineures au XVIII^e

siècle, le domaine prospéra tel quel jusqu'à la Révolution.

Lorsque celui-ci échut à J.B. Pochet, échevin de Paris, au printemps 1795, sa surface était encore de 300 arpents (soit près de 150 ha), ce que confirme une lettre patente de 1819 adressée à son gendre et héritier, le marquis A.M. Louis de Vouigny de Boquestant.

Lorsque la lignée de celui-ci s'éteignit brutalement en 1917, l'avenir du domaine s'assombrit sérieusement. Vidé de son contenu fin 1920, le château est vendu aux enchères avec ses terres, ses bois et ses fermes (soit 328 ha au total) en février 1921. Le nouveau propriétaire, intéressé avant tout par les bois, revend le château en 1945 à la société Usinor, qui s'en défera en 1981.

... mais qui reste le « poumon vert de la commune !

Si le château a conservé une assez grande partie du parc d'agrément initial, une soixantaine d'hectares de bois ont été détachés de cet ensemble lors du démembrement de la propriété historique, dans les années 1920.

Mais, même si, de nos jours, ces espaces appartiennent à des propriétaires différents, le parc et l'espace forestier (qui sert également de réserve de chasse) constituent l'essentiel du « capital vert » de la commune. C'est pour

cette raison que la Municipalité a décidé d'en tirer parti et de le mettre en valeur à travers le projet de « Bosquet », qui combi-nera pédagogie, loisirs et sensibilisation aux valeurs de la nature et à la protection de l'environnement (p. 4).

Un témoignage précieux de l'agencement du château et de ses dépendances vers 1760/1770

Le plan ci-contre, dit « de la Présidente » (*) (probablement enjolivé) fournit quelques détails sur la façon dont étaient aménagés les allées et les espaces verts à la fin du règne de Louis XV. On y distingue de vastes parterres, un plan d'eau (?) et une allée bordée d'arbres menant à la ferme, (à ne pas confondre avec l'Allée de Tilleuls qui fait face à la grille du château).



(*) Il s'agit de Françoise Madeleine Chauvelin de Grisenoy (1702-1779), épouse de Louis Denis

Talon, Marquis du Tremblay, Vicomte de Nogent-le-Roi.



La ferme du château : une véritable entreprise !



En bas, à gauche, la ferme du château, avec son pigeonnier. A droite, les anciennes écuries de polo.

Sur le plan cadastral napoléonien apparaît la ferme du château, dont on conserve le colombier de vastes dimensions et les deux corps de bâtiment côté rue, qui sont de la même période. La grande cour est divisée par la construction d'une bergerie (toujours en place) et par un bâtiment fermant à l'ouest la cour de la ferme. La nouvelle écurie forme un plan en U et se présente sous la forme de deux ailes formant des boxes et une longue aile pourvue dans sa partie centrale d'une sellerie (voir écuries de polo, p. 4).

Derrière la ferme du château se développaient le potager et le verger, espaces aujourd'hui convertis en lotissement (voir ci-dessous). Seul un puits avec une pompe rappelle l'utilisation ancienne de ce vaste espace.



Une éphémère vocation de relais de poste

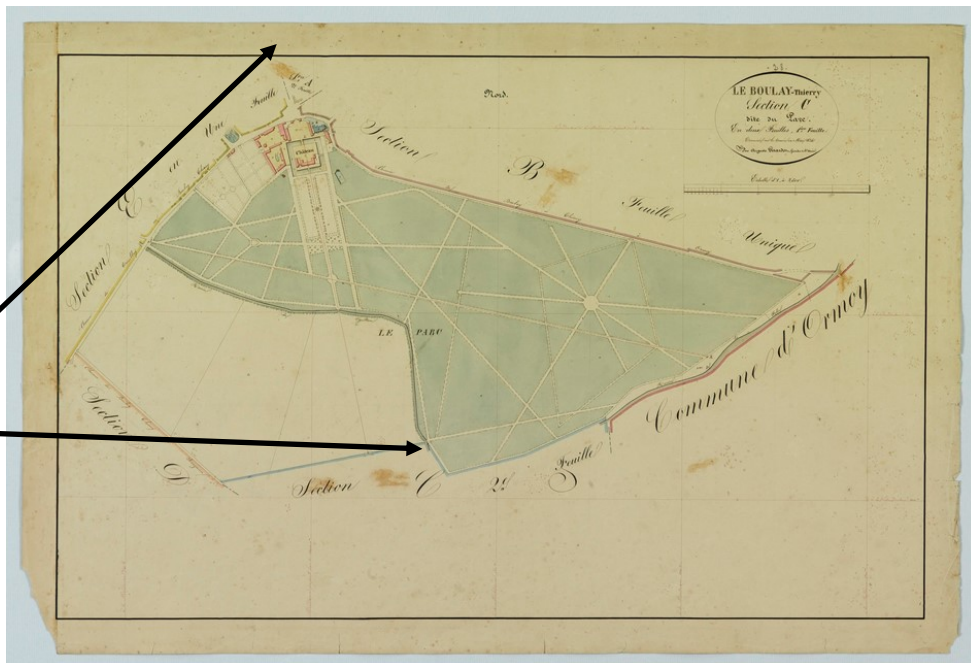
Conscient de l'importance stratégique des transports, L. D. Talon décida de créer un **relais de poste** dans la ferme du château pour développer les échanges locaux. Jacques Claye, puis son épouse, Marguerite, administreront ce relais, de sa création (1743) à sa fermeture (1769).



Le verger et le potager avant l'opération de lotissement. Au fond et à droite, les écuries de polo.

Le parc du château en 1834

Le plan de cette époque montre ce qui était l'un des plus vastes parcs privés d'Eure et Loir (environ 1.5 km entre l'allée des tilleuls et le « saut du Loup » (*) de la grande pièce, dite « des terres labourables », et couvrait 70 hectares, sous les Boquestant).
 (*) Fosse où l'on acculait les loups pour pouvoir les abattre plus facilement.



Le château coupe l'axe principal entre les deux grandes allées et précède un vaste espace découvert formé de quatre parterres issus de l'intersection de l'allée de front et de l'allée de traverse. Au-delà de cet espace, un remblai compense la déclivité d'un petit val où coule un ru. Puis le remblai s'efface dans la pente longée de tilleuls. La perspective franchit le ruisseau sur un petit pont de pierre, et se poursuit suivant le relief, rythmée par quatre alignements d'arbres aujourd'hui disparus. Enfin, autour des grandes allées et de la perspective, se trouvent un nombre important de bosquets, dont la fonction reste difficile à identifier.

Le colombier: signe extérieur de richesse et ... bâtiment agricole

Appréciés, au même titre que les animaux de la basse-cour pour leur chair, leurs œufs et leurs plumes, les pigeons (« bisets ») l'étaient également pour leurs déjections, la « colombine ». Utilisée comme engrais pour l'amendement des terres, cette production naturelle procurait au propriétaire une source de revenus non négligeable.

Au XVIII^e siècle, cet ancien privilège seigneurial a été progressivement considéré comme une source de nuisances. Il a fini par ... battre de l'aile (!) et disparaître. Après avoir rempli différentes fonctions, le colombier a été transformé en château d'eau en 1934. La pompe utilisée pour l'alimenter est encore visible au cœur du lotissement.



Entrée du colombier



l'intérieur type du colombier :
 ① boulins ② échelle pivotante
 ③ réserve colombine ④ larmier



A l'intérieur du parc, plusieurs bâtiments à usage agricole ont été mis en place au fil des années (laiterie, glacière, etc.). Les richesses du sous-sol ont aussi été exploitées, ainsi qu'en témoigne la sablonnière représentée ci-contre.

Amis du Patrimoine du Boullay-Thierry (A.P.B.T.)

c/o Mairie
2 rue du Vieux-Puits
28210 LE BOULLAY-
THIERRY

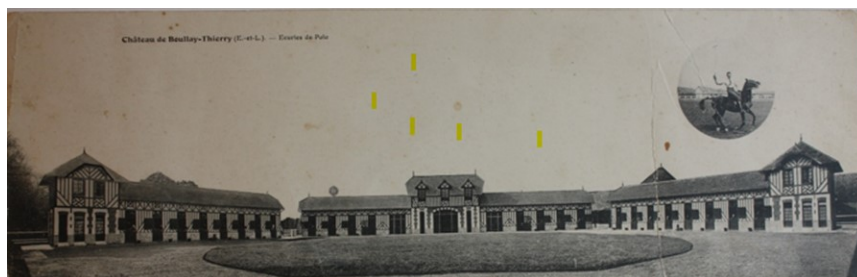
Téléphone : 06 03 10 49 82
apbt28210@gmail.com
<https://www.le-boullay-thierry.com/l-apbt>

Faisons fleurir
ensemble le
bouquet de
vos idées !

Une culture vivante au
bénéfice de tous !

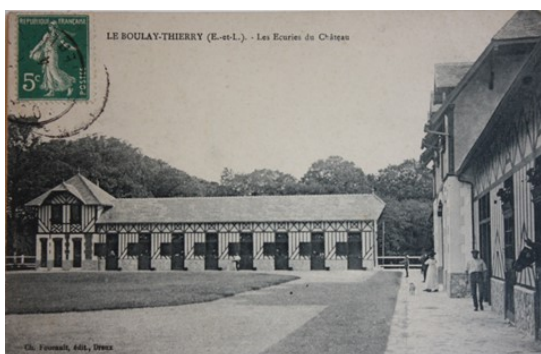

A.P.B.T.

Les écuries de polo : quand sport rime avec confort !



La démolition de la plus grande partie des anciens bâtiments d'exploitation a permis la création, au début du XX^e siècle, d'une grande écurie pour chevaux de polo. Celle-ci a été complétée par la vaste prairie qui se situait du côté du parc du château, transformée en terrain d'exercice.

Ce sport équestre, né dans les steppes d'Asie centrale il y a 25 siècles, a été introduit en Europe au XIX^e siècle et il a vite été adopté par l'aristocratie.



Le style choisi pour ces écuries est très clairement d'influence anglo-normande, avec pans de bois et grandes baies vitrées. Ces bâtiments existent toujours mais les divisions intérieures

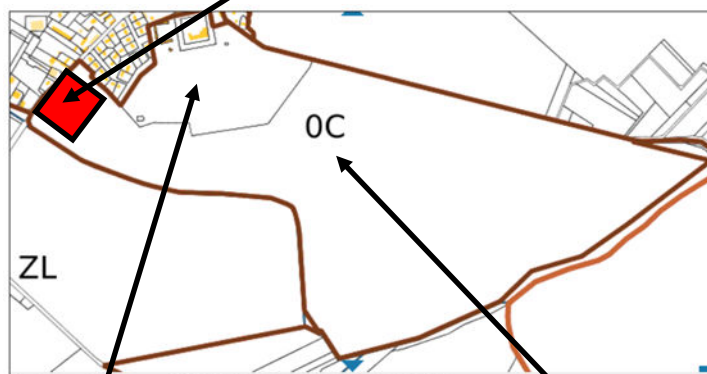
(« bat-flancs ») ont toutes disparu, comme les sols, qui devaient être en briques. La grande cour s'ouvre vers le château et comporte une série de points d'eau pour abreuver ou doucher les chevaux.

Le projet de « Bosquet » : un carrefour nature-pédagogie

Valoriser cette lisière de forêt, dont l'aspect actuel n'est pas satisfaisant, permettrait d'apporter au paysage communal un renouveau certain, à plusieurs titres :

- * embellissement de l'une des principales voies d'accès au village,
- * augmentation de l'offre de loisirs proposée aux habitants (promenade),
- * diversification scolaire (zone protégée permettant d'accueillir des classes en plein air),
- * pédagogie environnementale (mise en place de panneaux présentant les espèces animales et végétales à protéger),
- * évocation de l'histoire locale (« galerie des illustres », sites à visiter, etc.).

Espace envisagé pour le projet « Bosquet » (200 m x 40 m)



Parc du château
stricto sensu

Exploitation forestière
et cynégétique